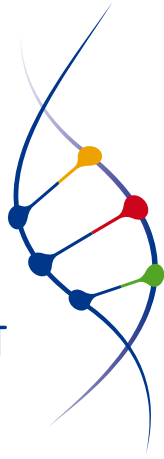


THE **ABS**
CAPACITY
DEVELOPMENT
INITIATIVE

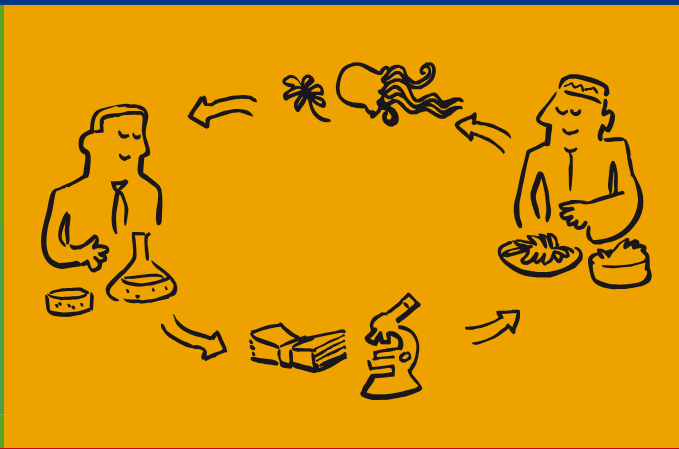


L'INITIATIVE DE
RENFORCEMENT
DES CAPACITES
POUR L'**APA**

1 PAS DE PAUVRETÉ

2 FAIM «ZÉRO»

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Note d'information

La contribution de l'APA et le Protocole de Nagoya au Programme de développement durable

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

14 VIE AQUATIQUE

15 VIE TERRESTRE

www.abs-initiative.info

Financée par



Mise en oeuvre par



Note d'information

La contribution de l'APA et le Protocole de Nagoya au Programme de développement durable

En septembre 2015, les Nations Unies ont adopté le « Programme de développement durable à l'horizon 2030 » avec 17 objectifs de développement durable (ODD) et 169 cibles à atteindre d'ici 2030.

Le Programme s'adresse à l'élimination de la pauvreté, l'équité, la justice sociale, et la gestion saine de l'environnement pour assurer un développement économiquement, écologiquement et socialement durable. Il se base sur les objectifs du Millénaire pour le développement et les complète, notamment, par la décision d'établir un partenariat collaboratif auquel tous les pays et parties prenantes doivent contribuer.

La biodiversité et les écosystèmes sains sont les piliers essentiels du développement durable et sont largement reflétés dans les ODD et leurs cibles. Plus spécifiquement, « l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages résultant de leur utilisation (APA) » est intégré dans les ODD d'un certain nombre de manières.

L'APA est un des trois objectifs égaux de la Convention sur la diversité biologique (CDB) — et sa mise en œuvre est le but principal du Protocole de Nagoya. Il existe pour favoriser la justice et l'équité dans le partage des avantages de l'utilisation des ressources génétiques, et encourage le réinvestissement des avantages dans la conservation et la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes. Le Protocole de Nagoya fournit davantage de clarté, transparence et certitude juridique dans l'échange international des ressources génétiques (RG), et ajoute les connaissances traditionnelles (CT) associées aux RG au champ de l'APA.



Dans le contexte des conventions de Rio, l'APA est l'unique mécanisme qui se base sur le développement des associations internationales justes, et contient explicitement des aspects non seulement écologiques, mais également sociaux et économiques. Ceci accentue la pertinence de l'APA pour réaliser les ODD, sur des sujets d'aussi grande envergure que l'atténuation de la pauvreté, la sécurité d'alimentation, la santé, la croissance économique, l'innovation, les océans et la gouvernance. Il clarifie également de nombreuses références directes et indirectes à l'APA dans plusieurs cibles des ODD, qui est démontré dans les tables ci-dessous.

Les décideurs et administrateurs politiques autour du monde sont au courant des opportunités diverses pour le développement que l'APA fournit. Pour déchaîner sa pleine capacité et accroître les impacts réels, les pays fournisseurs doivent établir des cadres réglementaires efficaces, développer des stratégies nationales de valorisation, et négocier des accords APA avec les utilisateurs des ressources génétiques. Dans ce processus, beaucoup de pays cherchent des conseils juridiques et techniques pour élaborer des règlements et des contrats, aussi bien que des contributions d'experts et du support de facilitation pour développer des stratégies de valorisation.

L'Initiative multi-donateur de renforcement des capacités pour l'APA a l'expertise, la capacité et le réseau d'associés nécessaires pour appuyer des pays dans leurs efforts de mettre en œuvre le Protocole de Nagoya au niveau national. Dans sa phase actuelle, l'Initiative APA concentre ses efforts sur la création d'accords APA entre fournisseurs et utilisateurs. Il soutient également plusieurs de ses pays partenaires et pays coopérants à concevoir et mettre en place les cadres réglementaires nécessaires.

En dépit des engagements au niveau international d'augmenter considérablement l'appui financier à la biodiversité, un appui insuffisant demeure un obstacle principal à la réalisation des objectifs de la CDB. Afin d'acquiescer la gamme complète des avantages de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya, il est nécessaire d'obtenir plus d'appui politique et support financier des sources nationales et internationales.

D'ailleurs, l'APA pourra entièrement déchaîner son potentiel comme un instrument puissant qui fournit des impacts réels pour les pays fournisseurs et qui stimule le développement durable pour les générations présentes et futures dans l'esprit du Programme de développement durable.

Liens à l'APA dans les Objectifs de développement durable et leurs cibles



Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Référence directe dans la cible 2.5

D'ici à 2020, **préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées**, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et **favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé et le partage juste et équitable de ces avantages, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale.**

Liens à l'APA

- La préservation et gestion durable de la diversité génétique mondiale est au centre de l'APA, comme indiqué par le PN et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA).
- La création de chaînes de valeurs conformes avec l'APA, notamment quand les peuples autochtones et communautés locales – fréquemment des petits agriculteurs ou pastoralistes – participent dans les avantages, contribue au développement rural, la sécurité alimentaire, l'alimentation améliorée et l'agriculture durable.
- La gestion durable des ressources génétiques d'espèces de plantes cultivées et animaux de ferme soutien la préservation des écosystèmes, ainsi contribuant à la mitigation et l'adaptation au changement climatique.
- Le potentiel économique de l'APA sert comme incentive pour la création ou entretien des banques de gènes et inventaires de connaissances traditionnelles au niveau national et communautaire.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Référence directe dans la cible 15.6

Favoriser le partage juste et équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

Liens à l'APA

- TCible 15.6 reprend et renforce les objectives centrales du PN et TIRPAA, soulignant qu'ils doivent être implémentées.
- La promotion de ces accords nécessite des programmes et projets ciblés pour aider les pays à établir les cadres institutionnelles et juridiques nécessaires et le développement de chaînes de valeur APA conformes.

Le Protocole de Nagoya supporte aussi indirectement les ODD 1, 3, 8, 9, 13, 14, 15, 16 et 17, particulièrement les cibles suivantes:



Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Cible 1.4

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, **aient les mêmes droits aux ressources économiques** et qu'ils aient accès aux services de base, **à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété**, à l'héritage et aux **ressources naturelles** et à des **nouvelles technologies** et des services financiers adéquats, y compris la microfinance

Liens à l'APA

- Dans un nombre de cas, la mise en œuvre de l'APA dans une manière juste et équitable nécessite une clarification des droits de propriété aux ressources et autres droits associés.
- Aider les pays à conceptualiser leurs cadres juridiques et institutionnelles pour l'APA, et fournir de l'appui aux communautés pour qu'ils puissent participer dans les négociations d'accords APA en manière efficace est ainsi un élément qui favorise la justice et certitude juridique dans l'esprit de cible 1.4.
- Les avantages des chaînes de valeur APA conformes peuvent être monétaires et/ou non-monétaires (e. x. transfert de technologie) et revient aux pays, communautés (par les fonds de développement, etc.) et les individus (e. x. comme membres d'une coopérative).
- Le Protocole de Nagoya stipule que les PACL sont informés de manière adéquate et impliqués lorsque des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées sont accédées et des avantages sont partagés, promouvant ainsi le développement local et la responsabilisation.



Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Cible 3.b

Appuyer la **la recherche et la mise au point de vaccins et de médicaments contre les maladies, transmissibles ou non, qui touchent principalement les habitants des pays en développement, donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels**, conformément à la Déclaration de Doha sur l'Accord sur les ADPIC et la santé publique, qui réaffirme le droit qu'ont les pays en développement, pour protéger la santé publique et, en particulier, assurer l'accès universel aux médicaments, de recourir pleinement aux dispositions de l'Accord sur les ADPIC qui ménagent une flexibilité à cet effet.

Liens à l'APA

- Un nombre de communautés en Afrique, Asie et Amérique latine utilise la médecine traditionnelle pour satisfaire leurs besoins primaires de soin de santé.
- Le travail sur les ressources génétiques conformes à l'APA peut mener à la découverte de nouveaux traitements médicaux qui traitent des millions de gens et contribue au bien-être mondial.
- Le PN vise à encourager des partenariats juste et égaux entre la communauté de R et D dans les pays en développement et développés, et, le cas échéant, les peuples autochtones et communautés locales.
- L'article 8 du PN fournit un traitement particulier aux situations d'urgence qui menacent la santé humaine, animale ou des plantes.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Cible 8.3

Promouvoir **des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel**, y compris par l'accès aux services financiers

Liens à l'APA

- L'APA est le mécanisme le plus ciblé de tous les traités environnementaux qui vise à exploiter de nouvelles occasions pour le développement économique et social.
- L'APA vise à encourager les partenariats entrepreneuriaux entre différents secteurs (public et privé) et à multiples niveaux (international/national/local).
- Les procédures de consentement préalable en connaissance de cause pour les peuples autochtones, comme prévu par le mécanisme APA, contribuent aussi à la croissance pro-pauvre dans les zones rurales.
- La nature multidisciplinaire de l'APA mène à de la coopération entre secteurs, qui augmente l'efficacité de stratégies et politiques liées à l'environnement.



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Cible 9.5

Renforcer la **recherche scientifique**, perfectionner les **capacités technologiques** des secteurs industriels de tous les pays, **en particulier des pays en développement**, notamment en encourageant **l'innovation** et en augmentant considérablement le nombre de personnes travaillant dans le secteur de la **recherche et du développement** pour 1 million d'habitants et en accroissant les **dépenses publiques et privées consacrées à la recherche et au développement** d'ici à 2030

Liens à l'APA

- Les transactions APA tiennent de grands potentiels pour le progrès et l'innovation scientifique mondiale.
- Les associations de R et D entre le « nord » et le « sud », établi dans le cadre de l'APA, incluent le transfert de technologie et le renforcement de capacité scientifique, et peuvent ainsi contribuer considérablement à la recherche et la science appliquées dans les pays en développement.
- L'APA a le potentiel comme instrument de financer la biodiversité et de développer des économies vertes dans des pays fournisseurs, permettant plus de pays de tirer avantage de nouveaux développements technologiques.

Cible 9.b

Soutenir la **recherche-développement et l'innovation technologique nationale dans les pays en développement**, notamment en instaurant des **conditions propices, entre autres, à la diversification industrielle et à l'ajout de valeur aux marchandises**.



Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Cible 13.1
Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

- Liens à l'APA**
- L'APA fournit des incitations pour maintenir une grande diversité de gènes, espèces et écosystèmes. La diversité dans les écosystèmes naturels et les agroécosystèmes mène à une plus forte résilience et une capacité adaptative dans la face du changement climatique et les désastres naturels.
 - L'accès aux ressources génétiques appropriées au climat sera un facteur critique pour le succès de l'adaptation aux changements climatiques.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Cible 14.7
D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme

Cible 14.a
Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés

- Liens à l'APA**
- Les océans mondiaux accueillent une partie principale de biodiversité en grande partie encore inconnue. L'APA tient alors un grand potentiel pour la R et D sur de futurs produits basés sur les ressources génétiques marines.
 - Les accords APA conformes de R et D peuvent fournir une source importante de nouveaux revenus, basée sur l'utilisation durable, juste et équitable de ces ressources. C'est particulièrement intéressant pour les petits états insulaires en développement, qui tiennent des secteurs marins substantiels et le fond océanique sous leurs zones économiques exclusives, c.-à-d. sous leur juridiction nationale.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

Cible 15.a
Mobiliser des ressources financières de toutes provenances et les augmenter nettement pour préserver la biodiversité et les écosystèmes et les exploiter durablement

- Liens à l'APA**
- Les accords d'APA aident à mobiliser de nouvelles ressources financières, au niveau national et local, ainsi fournissant des incitations pour la gestion durable de la biodiversité et des écosystèmes.
 - Le paiement pour des systèmes de services écosystémiques peut apporter une contribution importante à sauvegarder des services écosystémiques tout en bénéficiant des moyens de subsistance locaux. Les services d'approvisionnement sont des produits obtenus à partir des écosystèmes tels que les RG. Le PN est le seul mécanisme internationalement convenu et légalement obligatoire pour un « paiement pour des services d'écosystème » (PSE). Des leçons apprises de ce concept peuvent également être appliquées à d'autres catégories de services écosystémiques, tels que l'eau et la pollinisation.



Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes

Cible 16.3
Promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité.

Cible 16.6
Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

- Liens à l'APA**
- La mise en œuvre de l'APA demande que les lois et institutions nationales soient révisées et réarrangées dans un nombre de cas.
 - Aider les pays à gérer ce processus en manière transparent et participatif peut contribuer à renforcer la société civile, rendre les organisations publiques plus transparentes, et clarifier les mandats pour une coopération efficace entre le secteur privé et les organisations de recherche publiques.



Renforcer les moyens de mettre en oeuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

Cible 17.3

Mobiliser des **ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement**

Cible 17.7

Promouvoir **mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord**

Cible 17.9

Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire

Cible 17.14

Renforcer la **cohérence des politiques** de développement durable

Cible 17.15

Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, **associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières**, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable

Liens à l'APA

- Les cadres nationaux d'APA favorisent une R et D plus effective et un développement de chaînes de valeur basées sur les ressources biologiques et génétiques. Ainsi, ils aident à encourager l'acquisition des gains économiques et de moyen de subsistance pour les populations locales. Il peut donc être considéré un choix innovateur de financement pour le développement durable.
- Les accords d'APA peuvent contribuer à fournir les ressources financières au niveau local qui peut être employé pour le travail de conservation et de développement.
- Les mécanismes de partage d'avantages en APA incluent des aspects nonmonétaires tels que le transfert de technologie et le renforcement de capacités.
- L'APA est fondé sur des politiques saines et cohérent. Soutenir la mise en œuvre effective de l'APA implique donc de passer en revue et, le cas échéant, d'ajuster les politiques sectorielles pour les rendre plus cohérents.
- L'APA implique des associations internationales, public-public, entre le secteur public et le secteur privé, qui sont souvent multi-partie prenante. La promotion de ces derniers soutient clairement l'esprit des cibles 17,9 et 17,16.

Publié par:
Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Bonn and Eschborn, Germany
Dag-Hammarskjöld-Weg 1-5
65760 Eschborn, Germany

T +49 61 96 79-3285
F +49 61 96 79-803285

abs-initiative@giz.de

www.giz.de

Photo/illustration: Suhel al-Janabi/GeoMedia,
Die Ausbrecher - Atelier für moderne Markenkommunikation

Mise en page: MediaCompany, Agentur für Kommunikation

Février 2016.

GIZ est responsable pour le contenu.